

## AVIS DE MOTIONS

M. *Deslauriers*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien d'animaux, porcs, chevaux, bœufs, etc., ont été abattus pour cause de maladie dans le comté de Laval des Deux-Montagnes, depuis 1914, par autorité du gouvernement?

2. Quel montant le gouvernement a-t-il alloué en compensation de ces pertes?

3. Combien de porcs ont reçu des injections de sérum ou autre médicament selon le cas, et quels ont été les résultats des traitements?

4. Combien de temps les propriétaires de ces animaux traités étaient-ils tenus de les garder avant de les offrir à la consommation?

5. Y a-t-il des surveillants chargés par le gouvernement de s'assurer de l'observance fidèle de la loi à cette fin?

M. *Deslauriers*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement se propose-t-il de faire imprimer en français le rapport des séances de la Convention industrielle, tenues au Sénat la semaine dernière?

2. Dans l'affirmative, les membres de la Chambre des Communes pourront-ils s'en procurer bientôt?

\*M. *Archambault*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Les médecins militaires de l'armée canadienne ont-ils reçu une augmentation de solde depuis le 11 novembre 1918?

2. Dans l'affirmative, quelle est la proportion de cette augmentation?

3. Les médecins militaires canadiens qui étaient en France, ou en Angleterre, ont-ils eu la même augmentation que les médecins militaires qui étaient au Canada?

4. Ces augmentations de solde ont-elles affecté les gratifications de guerre de ces officiers?

M. *Deslauriers*—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient, maintenant que la paix est signée et que les alliés ont l'intention d'abolir le militarisme; que la participation aux guerres étrangères n'est pas dans l'intérêt du Canada, de restaurer notre constitution et de rayer de nos Statuts la loi de la conscription.

M. *Deslauriers*—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—

Résolu,—Qu'il est expédient, vu les circonstances critiques que traversent les citoyens des villes; vu les sacrifices de notre participation à la dernière guerre, qui ont presque entièrement pesé sur les villes, de décréter que les citoyens qui ont enfreint la Loi du Service Militaire soient amnistiés dans le plus bref délai.

M. *Stevens*—Jeudi prochain—La Chambre en comité sur la résolution suivante:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi du transport des marchandises par eau, chapitre soixante et un des Statuts de 1910, en décrétant que ladite Loi s'appliquera aussi aux navires qui transportent des marchandises de tout port en dehors du Canada à un port quelconque au Canada, et aux marchandises transportées, ou reçues pour être transportées par ces navires.

M. *Maclean* (Halifax)—Jeudi prochain—La Chambre en comité sur les résolutions suivantes:—

Résolu,—Qu'il est expédient de présenter une mesure à l'effet de modifier la Loi du Service civil, 1918, et de décréter:—

Que les dispositions de la dite Loi touchant les emplois temporaires, les destitutions, démissions, heures de travail, rapports annuels, règlements, examens, classification, nominations, promotions, permutations et compensations soient modifiées, et que des dispositions soient couchées pour la reclassification du Service civil, et pour toute dépense supplémentaire qui pourrait découler de cette reclassification.